

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGÈ,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1856

NOTICE

SUR

PASCAL FENEL, NUMISMATISTE (1).

Un savant que l'abbé Lebeuf, au siècle dernier, s'honorait de compter parmi ses meilleurs amis, et qui fut un de ses imitateurs les plus zélés, l'abbé Jean Basile Pascal Fenel, chanoine de l'église métropolitaine de Sens, neveu du doyen Charles Henri Fenel, marcha avec succès dans la voie que lui avait tracée son illustre maître ; et, pour être juste, il faut dire que l'abbé Lebeuf ne craignait pas de recourir très-souvent aux recherches et à l'érudition de son jeune émule. Parmi les Mémoires du chanoine d'Auxerre, un certain nombre ont été rédigés ou perfectionnés sur des notes fournies par le chanoine de Sens. Il en usait même assez largement, et si l'on publie un jour la correspondance suivie de ces deux personnages, ce sera la justification de ce que nous avançons. Leurs lettres étaient un mutuel échange de découvertes et de réflexions historiques et archéologiques qui allaient former dans les cartons de cha-

(1) Nous laissons à l'auteur la responsabilité du mot *numismatiste*, que l'Académie française n'a pas encore admis. (Note de la rédaction.)

en les provisions destinées surtout à l'histoire d'Auxerre et à celle de Sens.

L'antique métropole de la 4^e lyonnaise n'eut pas, comme Auxerre, le bonheur de voir coordonner et mettre en œuvre ces précieux matériaux ; la mort vint frapper Pascal Fenel au milieu de ce travail, et en suspendit le cours. L'esprit de perfectionnement trop développé chez lui l'empêcha de commencer aussitôt qu'il l'aurait pu, à tirer parti de ses recherches et des notes innombrables qu'il avait rassemblées sur ce sujet. A cet inconvénient et à sa propre défiance de lui-même sont venus se joindre encore les soins et les tracas de l'Académie, où Fenel avait trouvé à côté de Lebeuf la place qui lui était due ⁽¹⁾ ; ainsi, nous avons perdu une œuvre qui aurait été frappée au coin du meilleur sens et du plus profond savoir, et les regrettables portefeuilles de cette patriotique entreprise sont à jamais dispersés.

Lebeuf avait bien reconnu, comme Pascal Fenel, que les recherches en vue d'un travail fixe sont pour ainsi dire interminables et comme toujours incomplètes ; mais, de plus, il avait sagement jugé qu'en se laissant aller au désir d'être complet, on peut arriver à ne rien faire ou à ne rien achever. Il a su éviter l'écueil où Pascal Fenel a plus d'une fois échoué ; ce dernier se connaissait parfaitement ; toutefois, il exagérait son portrait, lorsqu'au mois de janvier 1756, il écrivait à Lebeuf ces lignes trop modestes et trop sévères, pour ne pas dire injustes : « Je crois qu'il sera très-difficile

(1) Voir le Mémoire de M. Lallier, intitulé : *Comment, il y a plus de cent ans, M. l'abbé Lebeuf, d'Auxerre, aida M. l'abbé Fenel, de Sens, à devenir académicien.* — Bulletin de la Société archéologique de Sens, 1851, p. 112.

« de tirer quelque chose de moy ; ce n'est pas que je ne
« lise avec quelque attention , que je ne fasse bien ou mal
« quelques réflexions, que je n'en griffonne quelque chose ;
« mais je ne suis jamais content de ce que je fais ; l'idée
« que je me forme reste toujours au-dessus de l'exécution,
« quelque travaillée qu'elle soit, et je fais tant de recher-
« ches sur chaque point pour parvenir à une entière certi-
« tude et à une parfaite évidence, que quand ces recherches
« sont finies, je me trouve épuisé ; je ne puis plus digérer
« et arranger ce chaos, et je laisse la matière informe,
« indigeste et confuse ; après cela quand la chaleur du pre-
« mier travail est passée, la peine qu'il m'a causée me fait
« une telle impression que je ne puis plus m'y remettre et
« tout reste là. »

Malgré ces prétendus défauts, Pascal Fenel n'en fut pas moins un homme remarquable et comme universel, car il n'est presque pas de sciences qu'il n'ait connues ou approfondies.

La numismatique même a été l'objet de ses études dans un temps où l'on ne s'en occupait guère. Il tenait ce goût, rare à son époque, de son oncle Charles Henri Fenel, doyen du chapitre de Sens et possesseur d'un médaillier important. Cette collection fut depuis dissipée ; il est regrettable pour sa conservation que le doyen Fenel ne l'ait pas donnée au chapitre, comme l'abbé Lebeuf l'en sollicitait dans une lettre des 22 et 30 décembre 1725, en le félicitant d'avoir disposé de ses livres en faveur d'une bibliothèque publique (1). « Je viens, écrit Lebeuf, d'apprendre tout à

(1) C'est au mois de décembre 1725 que le doyen Charles Henri Fenel

l'heure de M. l'abbé de Marnay, frère de notre doyen, que vous avez disposé de votre bibliothèque en faveur de Messieurs de votre chapitre; que cette bibliothèque sera à côté de chez vous et qu'on fait déjà une porte de communication.

« Cette nouvelle me fait bien du plaisir; outre que votre nom est déjà immortel à Sens par bien des endroits, il le sera encore pour davantage de raisons. On a souvent eu envie d'en faire autant ici (1), mais la place a toujours manqué. Ce fondement de bibliothèque publique ne peut que donner de l'émulation dans votre ville. Mais on ne dit rien de votre médaillier. Que deviendra-t-il un jour? sera-t-il dilapidé comme tant d'autres? Vous avez, Monsieur, trop de prévoyance pour le souffrir. Je souhaite que dans vingt ans, lorsqu'il sera une fois plus nombreux, vous y mettiez ordre. J'ai été bien réjoui de savoir que vous vous portiez mieux que depuis trois ans. Dieu veuille vous donner encore vingt ans de santé. » Ce souhait ne fut point exaucé; deux ans plus tard, notre doyen décédait sans avoir tenu compte de l'excellent conseil du sous-chantre d'Auxerre et ses médailles étaient vendues ou dilapidées.

M. Lallier, dans son travail sur Lebeuf et Fenel, acadé-

fit don au chapitre de Sens de sa bibliothèque, pour la rendre publique les lundis et jeudis de chaque semaine. Là ne se borna pas sa libéralité; par son testament du 21 janvier 1727, il laissa au chapitre, pour l'entretien de cette bibliothèque, vingt-cinq arpents de terre, proche Ste-Béate (finage de Sens). Il mourut le 7 février de la même année, et fut enterré dans la nef de la cathédrale, proche la grande porte du chœur. (*Note extraite de l'histoire manuscrite de Sens, par le P. Guichard, 5^e partie, p. 25.*)

(1) Auxerre.

miciens, nous a montré le chanoine d'Auxerre, médaillant de son mieux pour le doyen de l'église de Sens, et parcourant à cet effet jusqu'aux officines des orfèvres et des chaudronniers. Après la mort de l'oncle, le complaisant Lebeuf se fit le pourvoyeur du neveu. Entre autres envois, il lui fait parvenir, à la date du 7 janvier 1753, par l'intermédiaire de M. Mahiet (1), plusieurs petites médailles rongées qu'il lui annonce avoir été trouvées sur le coteau d'un des faubourgs d'Auxerre, « dans une fosse de vigne, « entre deux tuiles antiques. Il y en a, » ajoute Lebeuf, « de mieux conservées, mais elles ne pouvaient pas être « cachées sous un cachet. Il y a de ces fragments ronds et « minces comme des mouches de demoiselles; on dirait « des testes de clous usées; quelques-unes paraissent « n'avoir été marquées que d'un côté; d'autres paraissent « coupées comme par un instrument semblable à celui « dont on découpe du pain à chanter. Tetricus, Claude, « Quintillus paraissent avoir part dans ces médaillonnettes.

Il n'est pas très-rare de rencontrer des dépôts de monnaies romaines du Bas-Empire coupées en deux morceaux, comme l'indique l'abbé Lebeuf pour sa trouvaille d'Auxerre; nous avançons timidement que ces pièces coupées étaient des contrefaçons, des monnaies fausses auxquelles on faisait subir ce châtiment pour les défigurer et les retrancher de la circulation (2).

(1) Chanoine de Sens, à l'autel de St-Jean. (Note relevée sur le premier feuillet d'un livre qui lui a appartenu en 1723, et qui fait actuellement partie de la bibliothèque de la ville de Sens, sous le n° 285.)

Le Chanoine Mahiet était abonné au *Mercure de France*.

(2) On rencontre aussi parfois, dans les dépôts de monnaies du moyen

Le neveu, comme l'oncle, recueillait avec empressement et reconnaissance les envois numismatiques de Lebeuf et c'était pour lui le sujet d'observations utiles ; voici comment il répondait le 2 mars 1755 :

« Vous m'avez fait la grâce de m'envoyer cinq de vos
« médaillonnettes, par M. Mahiet, dont je vous remercie ;
« j'ay reconnu le type de quelques médailles du temps de
« Tetricus et de Victorin, dont j'ay (comme vous savés) un
« très-grand nombre ; il y en a d'autres qui ne peuvent s'y
« rapporter, et qui sont barbares ; je crois que le principal
« usage de cette trouvaille est pour confirmer ce qu'a avancé
« M. Mahudel (1) qu'il y a un bien plus grand nombre de
« modules ou grandeurs de médailles romaines que l'on ne
« l'a pensé jusqu'icy, et que chacune des grandeurs que
« nous connaissons se peut encore subdiviser en plusieurs
« autres. »

Plus tard et à la page dix d'une lettre de quinze qu'il écrit de Sens à l'abbé Lebeuf, sous la date du 6 décembre 1740, Pascal Fenel lui fait part de ce qui suit : « J'ay vu
« une médaille d'argent de Vespasien qui est tombée entre
« les mains de M. Lasseré (2) où il y a au revers une cou-
« ronne de laurier et au milieu AVG et, plus bas, ce mono-
« gramme cy EBÆ en caractères plus petits que les précé-
« dents, mais assez bien formés, quand on les regarde avec

âge, des pièces de bon aloi coupées en deux, dans le but d'en faire des oboles ou des demi-deniers.

(1) Né à Langres, en 1675. Savant numismatiste et antiquaire, académicien en 1716, et démissionnaire en 1744.

(2) Amateur de médailles, chanoine de Sens, fut chargé, en 1744, du soin de l'impression d'un nouveau missel.

« attention; j'en ay trouvé une explication assez vraysem-
« blable et fort simple; je soupçonne que ces mêmes lettres,
« que des médaillistes ont lu EPE, mais mal à propos,
« faute d'attention et de vue, et que le père Hardouin (expli-
« quateur en dépit de toute l'antiquité) a expliqué *Effigiem*
« *Pacis Erexit*, pour en conclure que les fabricateurs de
« l'histoire romaine que nous avons (et qui demeurent à
« l'abbaye de Saint-Denis, ou au couvent des Jacobins, de
« Paris, de la porte Saint-Jacques), ont mal à propos fait
« accroire au monde crédule que Vespasien fit bâtir un
« temple de la Paix, au lieu qu'il ne fit que lui ériger une
« statue tout simplement. Je lis dans ce monogramme les
« quatre lettres EBAE. »

L'abbé Lebeuf approuve cette lecture dans une lettre du 6 janvier 1741 où il écrit à Pascal Fenel « Votre EBAE me
« paraît bien déchiffré, mais que signifie-t-il ? »

Pascal Fenel avait compté sur la perspicacité de son correspondant, mais sa leçon n'était pas si simple que l'explication dût sauter à la vue: il en avait trop présumé et il lui fallut, dans sa lettre du 2 février 1741, la développer en détail comme voici : « Pour EBAE, c'est, à ce que je pense,
« le génitif du nom EBA qui était une ville de l'ancienne
« Toscane, maintenant détruite, dont Ptolémée nous a
« laissé la mémoire; j'explique donc ainsi cette médaille (la
« teste n'a rien de singulier) : au revers on voit en grandes
« lettres AVG, et au-dessous le monogramme en question.
« Ce mot AVG ne veut pas dire *augustus*, car il est du côté
« de la tête déjà, il veut dire *augur* qui est dans plusieurs
« autres médailles; au bas on voit le monogramme que je
« lis Ebæ, augure de la ville d'Eba. Vous savés que les

« villes particulières d'Italie avaient des magistrats qui les
« gouvernaient, lesquels avaient chacun des noms singu-
« liers ; ainsi à Lanuvium la première magistrature était la
« dictature, comme le montre l'histoire de Milon et du
« meurtre de Clodius ; à Capoue, le nom du premier ma-
« gistrat était Médiastutie ⁽¹⁾, à Autun, Vergobret, etc. Je
« suppose une chose fort simple, que la première magistra-
« turé de la ville d'Eba était l'augurat, ce qui n'est pas fort
« étonnant dans une ville des Étruriens fort adonnés aux
« superstitions de l'aruspicine et à ces autres folies ; je sup-
« pose ensuite que Vespasien a bien voulu faire l'honneur
« aux habitants de ce lieu, d'accepter la magistrature, ou
« peut-être qu'il avait déjà cette qualité dans cette ville
« quand il fut salué empereur ; il est sûr que ce prince
« était originaire de ces cantons-là, et il y avait peut-être
« des parents encore subsistants ; il est sûr que Lucius
« Caesar petit-fils d'Auguste et adopté par luy était patron
« de la colonie de Pise ; il n'y a donc rien d'étonnant que
« Vespasien ait fait le même honneur à la ville d'Eba et
« et qu'il ait accepté une magistrature honoraire. Voilà
« mon explication, ne la publiez pas, je vous prie, car je
« veux m'en faire honneur, si elle a le bonheur de vous
« agréer ? »

Nous n'avons rien trouvé dans la suite des lettres de Le-

(1) Le *Dictionnaire des antiquités romaines*, traduit et abrégé du grand *Dictionnaire* de SAMUEL PITSCUS (Paris, Delalain, 1765), donne, au mot *Médiastuticus* (t. II, p. 118), l'explication suivante :

Souverain magistrat de Capoue, avant que cette ville se révoltât contre les Romains : « Præerat Statius Metius, dit Tite Live, missus a Cn. Magio Attellano qui eo anno mediastuticus erat. »

beuf qui approuve ou conteste cette explication ; quoi qu'il en soit, nous devons dire qu'elle n'est pas plus acceptable que l'opinion du père Hardouin et que celle de ceux qui voulaient lire EPE. Cette médaille est connue et elle a été décrite par beaucoup d'auteurs.

Le fameux monogramme que Pascal Fenel traduit par le génitif de la ville d'EBA n'est autre que ces quatre lettres EPIE, et cette dernière leçon est adoptée par tous les numismatistes. L'explication en est simple et facile, et la légende doit être ainsi restituée : AVGVSTVS EPIHESIVS. Lorsque Vespasien fut élu empereur, il était en Orient où il séjourna encore plus d'un an ; ce ne fut qu'après avoir parcouru l'Ionie qu'il prit le chemin de l'Italie. La proclamation dont il fut l'objet, tenait de l'enthousiasme, et il n'est point surprenant qu'à Éphèse on ait déifié ce prince en inscrivant son nom dans le champ de la monnaie. Quant à la couronne de laurier elle doit être la représentation de ce fait que Vespasien sauva la ville d'Éphèse de la guerre civile et de ses malheurs. Peut-être pourrait-on voir encore dans la légende ces mots : AVGVSTO EPIHESII ou EPIHESVS, ce qui voudrait dire que les habitants ou la ville d'Éphèse ont décerné à Vespasien la juste récompense de ses vertus militaires.

Avant d'aborder les autres communications numismatiques qui se rencontrent dans la correspondance de nos deux savants amis, il convient de placer ici à cause de la date deux notes volantes écrites de la main de Pascal Fenel ; nous en devons la communication à l'obligeance de M. de Fontaines, président du conseil de l'arrondissement de Sens. En voici scrupuleusement le contenu :

« Médailles examinées par moi le 14 janvier 1741.

« PETITE MÉDAILLE D'ARGENT.

« Une teste avec une espèce de diadème ou de casque ;
« le derrière de la tête est mangé — SANTONO très-dis-
« tinctement — la lettre S est mal formée.

« Au revers un cheval qui court. — Quelque chose au-
« dessus du cheval, cette figure à cinq angles : ★, c'est un
« pentalpha.

« C'est une monnaie des Santones *liberi* ; la même ter-
« minaison se trouve dans la médaille Aulero dans Har-
« douin — (à ajouter au livre des *nummi populorum et*
« *urbium*). Peut-être n'y avait-il que les peuples que Pline
« appelle *liberi*, qui eussent le droit de battre ces mon-
« naies. »

M. Duchalais a indiqué une pièce tout à fait semblable,
sous le n° 28 de sa Description des médailles gauloises (1) ;
nous y renvoyons les lecteurs, sans autre commentaire.

« UNE MÉDAILLE D'ARGENT A MOITIÉ (2).

« Une tête très-jeune, CAES PONT au revers ; il semble
« que c'est Geta Cesar Vespasien.

« Au revers, JOVIS CVSTOS, une figure debout nue et
« un petit autel.

(1) Paris, Firmin Didot, 1846, p. 15.

(2) Sans doute une médaille fourrée.

« DOMITIEN.

« La Pallasque qui tient la foudre.

« Chronologique au reste ⁽¹⁾.

« HADRIEN, au revers chronologique; une vestale voilée
« debout très-distinctement. *Vesta tutulata*.

« Le même, chronologique.

« Il y a au revers, deux fois de suite, COS COS III (cela
« montre qu'il y avait quelquefois des fautes dans la gra-
« vure des monétaires), puis dans le champ AET. AVG.;
« la figure est entre ces deux mots : *æternitas augusti*, et
« elle tient deux testes de ses deux mains, du soleil et de la
« lune. »

L'autre feuille volante nous montre que Fenel ne dédai-
gnait pas la numismatique nationale, et les indications
locales qu'elle contient nous font supposer qu'il les avait
confiées au papier en vue de son histoire de Sens; les voici :

« Gunthachram. R. — Caput gemmis cinctum; R. Vie-
« toria cruceem gestat — Senoni civita, (*apud* BOUTEROUÉ,
« p. 255, et LEBLANC 44); Hardouin soutient que ce n'est
« pas Sens.

« Ludovicus rex — templum sine turribus; R. Senonis
« urbs.

« HARDOUIN, idem, il insiste sur le mot urbs.

« In monogrammate Ludovicus, in ambitu gratia dei rex;

« *Rev.* CASTIS pruvinis;

« Leblanc dit que c'est Provins et l'attribue à Louis
« d'Outre-mer.

(1) MIONNET, de la Rareté des médailles, t. 1, p. 165.

- « Hardouin l'explique à son ordinaire.
- « Hludovvicius imp. Aug. — Caput laureatum ;
- « *Rev.* Senones.
- « Leblanc-Petau.
- « Carlus rex fr. ;
- « *Rev.* Senones civitas.
- « Tempus Carlus Rex — Crux in medio ;
- « *Rev.* Senones civitas — templum sine turribus ;
- « Leblanc, p. 146, n° 15, in Carolo simplice et 147.
- « Hardouin l'entend ridiculement d'Autun par les ini-
- « tiales : Templum Eduæ Munificentissime Posuit Votum
- « Solvens CARLVS.
- « Cela est tiré de PEIRESC *in collectaneis ms.*, p. 576.
- « Il lit TEMPVS, quoique son graveur ait mis H pour M. »

La sagacité de Pascal Fenel est remarquable pour une époque où la numismatique française marchait d'un pas incertain et où les explications les plus invraisemblables et les plus contradictoires se produisaient témérairement et avec chance de succès. La manie générale (dont Pascal Fenel n'était pas exempt en matière d'inscriptions lapidaires) était de prendre chaque lettre pour l'initiale d'un mot et l'on comprend aisément qu'un pareil système devait conduire souvent au ridicule et à l'absurde ; c'est ce qui est arrivé au P. Hardouin pour la curieuse et peut-être inexplicable monnaie de Sens, où le nom de Charles (CARLVS) est précédé du mot TEMPVS ; Pascal Fenel avec son vif bon sens a stigmatisé l'opinion de cet auteur qui a eu le courage d'écrire qu'il voyait dans TEMPVS la preuve que le prince, fidèle à un vœu, avait fait élever un temple à Autun.

La science des médailles, quelques progrès qu'elle ait faits, n'a pas encore trouvé l'explication du mot **TEMPVS**.

Revenons maintenant aux lettres de Lebeuf et de Fenel.

La première fois que Pascal Fenel concourut pour le prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, c'était en 1741, et il eut à traiter de l'ouverture et de la clôture du temple de Janus depuis la naissance de Jésus-Christ. Ce n'est pas que son Mémoire fut couronné, car Pascal Fenel rapporte lui-même qu'il s'y prit tard, qu'il ne put faire toutes les recherches qu'il aurait voulu, et que de plus il avait commis des longueurs; mais ce travail devait être, toutefois, fort curieux et important comme réfutation des doctrines d'Orose; malheureusement il est perdu, et on ne connaît que par ce que Pascal Fenel en rapporte dans ses lettres à l'abbé Lebeuf, notamment dans celle du 2 février 1741. L'auteur n'avait pas négligé le parti qu'il y avait à tirer des médailles pour son sujet :

« J'examine, dit-il, en parlant de ce Mémoire, pourquoy
« il n'y a que les seules médailles de Néron qui parlent de
« la clôture du Janus, quoyqu'Auguste l'ait fermé trois
« fois; et je demande si l'on ne pourroit pas suppléer au
« silence des historiens sur la clôture du Janus par ces
« médailles où on lit *pax æterna, pax fundata*, etc.; mais
« je montre que non, parce qu'on voit plusieurs expres-
« sions plus fortes que celles-là dans des médailles de
« princes qui ont eu des guerres perpétuelles; à l'occasion
« de quoy je drappe un peu le vénérable P. Hardouin et
« son disciple Panel qui ont tiré des fables de leur cerveau
« pour avoir trop donné aux médailles; et je montre en
« quoy on doit ajouter foi aux médailles, et en quoy non. »

La perte de cette dissertation est doublement regrettable puisque non-seulement elle contenait, comme nous l'avons dit, une réfutation d'Orose dont le système avait joui d'une grande faveur ⁽¹⁾, mais encore une attaque violente et très-probablement fondée contre les rêveries du P. Hardouin et de son école, touchant la catégorie de médailles qui se rattachait au programme de l'Académie.

Nous avons formé le projet de réunir les œuvres de Pascal Fenel, mais nous n'osons pas espérer que nos recherches amèneront la découverte du Mémoire dont nous parlons.

Plus tard et à la date du 15 novembre 1742, Lebeuf parle à Pascal Fenel d'une découverte numismatique concernant Sens et relevée dans les chroniques de Saint-Denis :

« Le samedi 50^e jour du mois de mars 1558, devant
« Lætare Jerusalem fut trouvée une grande quantité de
« monnoie noire de divers coins sous un pilier de la petite
« maison Dieu de Sens, laquelle on abattoit pour ce qu'elle
« étoit trop près des murs de lad. ville de Sens, et dedans
« deux ou trois jours après messire Jehan de Challon, sire
« d'Arlay, lieutenant pour lors dudit Régent (Charles) ès
« parties de Champagne et du bailliage de lad. ville de
« Sens, alla à Sens pour avoir ladite monnoye et la prinst
« de fait, et la fist porter à Troyes.

« Je sçai bien, » ajoute Lebeuf, « qu'il y a eu des monnoies
« de France appelées Nigri. Mais serait-ce de cette mon-
« noie-là dont il s'agit en cet endroit; ne pourroit-ce pas

(1) Entre autres choses, Orose prétend que la naissance du Messie est correspondante de la troisième clôture du Janus, sous Auguste.

« être aussi des Antiques? J'ay vu des Aurelien et autres
« devenus tous noirs en terre, et j'en ai encore. Vous qui
« savez où étoit ce petit hôtel-Dieu, vous pourrez décider
« si ce n'étoit pas des monnoies du bas empire. Tant y a
« que vous voyez le cas qu'on en fit et qu'on porta le tout
« à la monnoie à Troyes. »

Il est présumable que Pascal Fenel ne put se procurer aucun éclaircissement sur ce dépôt monétaire, car il n'en parle nullement dans sa réponse à la lettre où Lebeuf lui fait cette communication, ni dans la suite de sa correspondance.

Nous croyons, quant à nous, que c'est à tort que le sous-chantre d'Auxerre pensait que ce dépôt était composé de pièces antiques, c'est-à-dire de monnaies romaines. D'une part, c'est dans un pilier ou près d'un pilier de l'hôpital que cette trouvaille eut lieu; de l'autre, il paraît certain que lors des fouilles qui accompagnèrent la construction de cet édifice, on n'aurait pas manqué de découvrir ce dépôt, s'il eût été antérieur. De plus, nous croyons sans aucun fondement la tradition qui rapporte qu'il s'agissait de pièces d'or; c'est, en effet, en 1208, ou au plus tard, selon Jacques Taveau, en 1221, que Garnier des Prés fit généreusement édifier cette maison-Dieu. Cela posé, il paraît facile d'indiquer de quel métal était le trésor; la plupart des récits sont entachés d'exagération, et les chroniques seules de Saint-Denis nous paraissent être dans la vérité. Nous avons expliqué pourquoi il y a lieu de rejeter l'opinion de Lebeuf; celle qui veut que c'était de l'or est également inadmissible, car il n'y avait point d'or monnayé dans la circulation à cette époque; la fabrication de monnaies d'or avait cessé avec Pepin le Bref; c'est à peine si

l'on voit apparaître, sous Charlemagne et Louis le Débonnaire quelques pièces de plaisir frappées sur ce métal, et ce n'est qu'à partir de saint Louis (1226) qu'on recommença à monnayer l'or, c'est-à-dire postérieurement à l'édification de la maison-Dieu. Le fondateur n'a donc pu y faire déposer que de la monnaie d'argent ou de billon. Les chroniques de Saint-Denis parlent de monnaie noire ; il n'est point du tout surprenant que la monnaie enfouie à l'époque de Garnier des Prés ait pris cette couleur, par suite du long abandon auquel elle fut en proie, soit aussi à cause de son titre inférieur ou de l'humidité de l'endroit dans lequel elle avait séjourné.

La diversité de coins constatée par les chroniques de Saint-Denis, sans doute sur quelque document digne de foi, est pour nous un motif de reculer jusqu'à l'édification de la maison-Dieu, l'enfouissement du trésor, et de donner ainsi raison à ceux qui attribuent ce dépôt à la générosité du fondateur. Cette multiplicité de coins provenait du grand nombre de seigneurs qui avaient ou s'étaient arrogé le droit de battre monnaie, et cet état de choses florissait surtout au douzième et au treizième siècle.

Le bruit de la découverte arriva bientôt aux oreilles du gouverneur de la province, Jean de Chalon, et comme le trésor royal était dans une grande détresse, il s'empara du dépôt, sous prétexte qu'il avait été trouvé dans un lieu public. L'envoi qui en fut fait à l'hôtel de la monnaie de Troyes nous confirme dans cette idée que les pièces qui le composaient n'étaient pas en harmonie avec le système tournois alors seul en vigueur et qu'elles devaient être antérieures à l'origine du monument.

Quant à l'indemnité dont la maison-Dieu poursuit la réclamation avec opiniâtreté et qu'elle obtint enfin du roi, c'est une raison de plus d'admettre que le trésor provenait du fondateur de l'édifice et avait été caché avec la destination dont nous avons parlé. Cette indemnité ne fut point la restitution du capital, ce que la pénurie royale ne pouvait faire à cause de la guerre des Anglais, mais la concession du poids du roi, c'est-à-dire le droit de pesage sur les marchandises apportées aux marchés de la ville (1).

On peut voir dans les lettres publiées par M. Lallier (Bulletin de la société archéologique de Sens, année 1851), que l'abbé Lebeuf prêta très-activement à Pascal Fenel le secours et l'appui de ses démarches et de ses conseils pour lui faciliter l'entrée de l'Académie; Lebeuf, qui était membre de ce corps illustre depuis l'année 1740, savait parfaitement sur quel terrain Pascal Fenel devait se placer et quelles machines il fallait faire mouvoir; aussi ne négligea-t-il pas, entre autres choses, de lui recommander de mettre en avant ses connaissances numismatiques: « Tâchez, » lui écrit-il de Paris, le 6 mai 1744, « d'insinuer que vous cultivez la
« littérature grecque et même les médailles, car nos mé-
« daillistes s'en vont. M. Mahudel s'étant retiré, il ne reste
« que M. de Valois qui approche de quatre-vingts ans et
« M. de Boze qui en a plus de soixante. Je suis fâché que
« vous n'ayez pas de médaillier. »

(1) M. Th. Tarbé rapporte, à la p. 581 de son *Histoire de Sens*, que l'hôtel-Dieu a joui de ce droit jusqu'à la révolution.

L'histoire manuscrite du P. Guichard, dont nous devons la communication à l'honorable M. Crou, docteur en médecine, à Sens, indique, p. 196, que ce droit avait été affermé, pour l'année 1680, à la somme de 500 livres.

A quoi Pascal Fenel répond de Sens, le 7 mai 1744 :
« J'écris par ce même ordinaire à M. de Caylus et à M. Fre-
« ret, et j'y mets ce que vous me faites l'honneur de me
« marquer sur la littérature grecque (c'est effectivement
« mon penchant, et j'y ai des matériaux prêts), et sur les
« médailles que j'ai aussi bien étudiées, à l'occasion de
« l'attachement que feu mon oncle y avoit et des conver-
« sations que j'ai eues avec le fameux père Hardouin dont
« j'ai voulu approfondir les sentiments. »

Mahudel, de Valois et de Boze composaient à cette époque le personnel numismatique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Mahudel donna sa démission, en 1744, à cause de l'éclat que fit son double mariage; les deux autres étaient âgés; ils étaient académiciens depuis 1705; de Valois était parvenu à rassembler six mille médailles rares et singulières, parmi lesquelles deux mille impériales romaines en grand bronze. De Boze avait aussi une collection très-importante dont il se défit en 1719, lorsqu'il devint garde des médailles et antiques du Roi. Ils ont tous les deux laissé des travaux numismatiques qui ont rendu de grands services.

Lebeuf avait très-bien compris que Fenel augmenterait les chances favorables de sa nomination en se présentant comme l'émule et le successeur de Mahudel, de Valois et de Boze; toutefois, le chanoine d'Auxerre voyait avec peine que la collection du doyen Fenel ne fût point passée entre les mains de son neveu, et il pensait qu'avec des médailles, son ami et protégé serait vu d'un meilleur œil. L'avenir prouva que les académiciens ne lui tinrent pas rigueur pour

cela, car peu de temps après, il fut élu à une grande majorité en remplacement de M. Gedoyn.

Nous n'avons point eu, dans cette notice imparfaite, la prétention de passer en revue tous les points de numismatique dans lesquels l'abbé Pascal Fenel fut engagé. Ses œuvres sont éparses, et leur réunion offrira plus d'une difficulté; nous avons voulu seulement présenter l'illustre chanoine sous un jour où l'on est peu accoutumé à le considérer; heureux si nous avons pu mettre en relief l'un des nombreux mérites d'un homme remarquable dont la gloire rejailit sur la ville de Sens.

Sens, 10 mai 1856.

PH. SALMON.
